

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-16-0749 du 13/12/2016**

Arrêté du 21 novembre 2016

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale.

Date d'application : 01/05/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE ..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE

_____
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
_____

**ARRÊTÉ**

Portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques  
de classe normale

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :** M. Alain PALMIERI, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale est affecté dans les conditions ci-après indiquées :

Affectation - Ancienne situation	Comptable du CFP BELIN-BELIET (33)
Affectation - Nouvelle situation	Adjoint au responsable de la Trésorerie auprès de l'ambassade de France au Maroc
Date d'affectation	1 <sup>er</sup> mai 2017

**Article 2 :** Les dispositions du présent arrêté prendront effet à la date d'installation de l'intéressé et seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 21 NOVEMBRE 2016  
POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B

CÉLINE CASTELEYN



<b>BOFiP</b> Direction générale des Finances publiques	
Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756